



## **PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHATEAU**

---

**N° 03/06/19**

**Objet : Rapport de la Municipalité au Conseil général  
sur la gestion de l'année 2018**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pour l'année 2018.

### **1 ADMINISTRATION GENERALE**

#### **10 Autorités**

##### Conseil général

Le Conseil général a siégé 4 fois en 2018, soit les lundis 23 avril, 25 juin, 29 octobre et 3 décembre 2018 à 20h15.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Conseil général comptait 56 conseillers dont 35 hommes et 21 femmes, nombre qui a passé à 60 au 31 décembre 2018 en fonction des assermentations et démissions soit 39 hommes et 21 femmes.

##### Bureau du Conseil après les nominations réglementaires du 25 juin 2018

Président	M. Philippe Stalder
Vice-Présidente	Mme Katia Barberis
Scrutatrices	Mme Johanne Besse et M. Tristan Perey
Suppléants	Mme Nathalie Gygax et M. Xavier Piguet
Commission des finances et de gestion	MM. Bernard Morand, Martin Gygax, Sergio Sirolli, Marc-André Silva, Michel Perey, Jean-Marie Zumstein et Alain Dosios

##### Délégués des associations intercommunales

ASIME (Association Scolaire Intercommunale Morges et Environs)	Mme Sylvie Grin van Hamel Suppléante : Mme Jacqueline Thirion Zbinden
AVM (Alimentation en eau potable du Vallon de la Morges)	MM. Jean-Jacques Blaser, André Bonnefoy, Richard Charlet et Charles Maquelin
ERM (Epuración des eaux usées de la Région Morgienne)	M. Edmond Piguet

## Municipalité

Aucun changement n'est à relever concernant la composition de la Municipalité et la répartition des dicastères :

<b>Mme Anne-Chr. Ganshof</b> , Syndique Remplaçant : M. Pierre-Alain Aigroz	Administration générale - Finances Relations extérieures
<b>M. Pierre-Alain Aigroz</b> , Municipal Vice-Syndic Remplaçant : M. Philippe Henriod	Bâtiments et domaines communaux Réseau d'eau potable (AVM)
<b>Mme Maria-Pia Dubey</b> , Municipale Remplaçant : M. Pierre Siegwart	Urbanisme - Police des constructions Ecoles – Parascolaire – Plan canicule - Aînés
<b>M. Philippe Henriod</b> , Municipal Remplaçante : Mme Anne-Chr. Ganshof	Voirie et déchets – Réseau d'épuration Espaces publics – Transports publics
<b>M. Pierre Siegwart</b> , Municipal Remplaçante : Mme Maria-Pia Dubey	Sécurité et police - Affaires sociales Services industriels – Concept énergétique Culture – Tourisme – Sport Communautés religieuses

Les membres de la Municipalité siègent en principe chaque semaine, le lundi à 17h00, sous la présidence de Mme Anne-Chr. Ganshof, Syndique.

Cela a représenté 41 séances ordinaires de Municipalité pour l'année 2018.

Les membres de la Municipalité participent également individuellement ou en groupe à un nombre important d'assemblées, séances de travail et représentations pour traiter des problèmes liés à leur dicastère ou pour représenter la Commune.

## Préavis de la Municipalité

La Municipalité a soumis 6 préavis au Conseil général en 2018 plus un préavis retiré :

N°	Titre	Adopté le
01/04/18	Route du Village - carrefour Pont de Vaux, remplacement du collecteur d'eaux claires, demande de crédit de CHF 75'000.-	23.04.2018
02/06/18	Comptes de l'année 2017	25.06.2018
03/06/18	Rapport de la Municipalité au Conseil général sur la gestion de l'année 2017	25.06.2018
04/06/18	Route du Village (RC67 C-S) - Modération de trafic, tronçon Carolet-Marais - Demande d'un crédit de CHF 140'000.-	Retiré
05/10/18	Arrêté d'imposition pour l'année 2019	29.10.2018
06/12/18	Budget 2019	03.12.2018
07/12/18	Demande de crédit de CHF 197'000.- pour le renouvellement d'un passage à niveau double aux lieux-dits "Gare" et "Les Vignes"	03.12.2018

## **11 Administration**

### Rôle électoral – Registre civique

Le 4 mars 2018, lors du premier scrutin de l'année, on comptait 553 électeurs suisses (+ 15 par rapport au 1<sup>er</sup> scrutin en 2017) et 55 électeurs étrangers (+ 3) soit un total suisses-étrangers de 608 électeurs dont 312 femmes et 296 hommes.

## **Bourgeoisie – Naturalisations**

En 2018, 6 personnes ont obtenu la nationalité suisse et la bourgeoisie de Vufflens-le-Château par une procédure de naturalisation traitée par la Municipalité.

## **Gestion des archives**

Aucun suivi annuel n'a été fait en 2018 pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Les documents en pré-archivage sont toujours stockés dans la Maison de Commune et les archives anciennes dans l'abri de protection civile.

## **Manifestations organisées par la Commune**

5 mars 2018	Réception des nouveaux habitants, des jeunes de 18, 19 et 20 ans et des nouveaux bourgeois
3 mai 2018	Sortie annuelle des retraités à Granges-Paccot et Fribourg
1 <sup>er</sup> août 2018	Fête nationale du 1 <sup>er</sup> août, en collaboration avec les Communes de Chigny et Denens
9 septembre 2018	Journée de Commune
19 décembre 2018	Apéritif de Noël avec vente des sapins de Noël et petits comptes.

## **13 Personnel**

Aucun changement n'est intervenu au niveau du personnel fixe avec ses 4 collaborateurs :

Mme Marlyse Treyvaud	Secrétaire municipale, depuis le 1 <sup>er</sup> juin 1988
Mme Denise Piguet	Boursière communale, depuis le 1 <sup>er</sup> décembre 2008
M. David Christin	Employé communal de la voirie, depuis le 1 <sup>er</sup> juin 2011
M. Philippe Vuffray	Employé communal des bâtiments, depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2013

## **14 Service des intérêts généraux**

### **Associations régionales**

ARCAM (Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges)

Le 1er janvier 2008 est entrée en vigueur la nouvelle Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE). Elle consiste notamment à valoriser les potentiels économiques et territoriaux des régions. Afin d'atteindre ce but, le Canton prévoit la mise en place d'organismes de développement économique régionaux. Le district de Morges répond à cette exigence à travers son association régionale ARCAM créée en 2009.

### **Comité :**

Secteur 1 :	M. Luc-Etienne Rossier, Syndic, Aubonne M. Daniel Mosini, Syndic, St-Prex M. Philippe Reymond, Municipal, Gimel
Secteur 2 :	Mme Laurence Cretegy, Syndique, Bussy-Chardonney M. Jacques-Henri Burnier, Syndic, Bière
Secteur 3 :	M. Vincent Jaques, Syndic, Morges M. Bertrand Duperrex, Syndic, Vullierens M. Guy Delacretaz, Syndic, Préverenges
Secteur 4 :	M. Georges Rime, Syndic, Cossonay Mme Anne-Lise Rime, Syndique, L'Isle
Secteur 5 :	M. Gilles Bichsel, Municipal, Pommaples
Préfecture :	Mme Andréa Arn, Préfète

Depuis le changement des statuts en juin 2016, notre Commune fait partie du Secteur 3.

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'ARCAM (2 séances) et aux rencontres du Secteur 3 (1 séance).

Mme Anne-Chr. Ganshof a également participé aux Rencontres de l'économie.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 7'337.20.

L'assemblée générale du printemps a adopté les nouvelles stratégies régionales 2018-2022 qui ont comme devise « Pour un district uni, ouvert et dynamique ». Cette stratégie s'articule sur trois axes :

1. *L'institutionnel*, de manière à renforcer l'efficacité de la gouvernance régionale et le soutien aux acteurs régionaux
2. *L'économie*, pour augmenter le nombre d'emplois dans la région, développer les activités touristiques et valoriser les ressources locales.
3. *Le territoire*, afin d'atténuer le clivage Agglomération/Campagne et améliorer la mobilité dans le district.

### UCV (Union des Communes Vaudoises)

L'UCV est une association faitière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. A fin 2018, 277 des 309 Communes vaudoises étaient membres de l'UCV.

Le Comité se compose de la manière suivante :

Mme Claudine Wyssa, Syndique, Bussigny-près-Lausanne	Présidente
M. Dominique Dafflon, Syndic, Saint-Barthélémy	Vice-président
M. Grégoire Junod, Syndic, Lausanne	Vice-présidente
M. Julien Cuérel, Syndic, Baulmes	
M. Vincent Jaques, Syndic, Morges	
Mme Christelle Luisier-Brodard, Syndique, Payerne	
M. Maurice Mischler, Syndic, Epalinges	
M. Gustave Muheim, Syndic, Belmont-sur-Lausanne	
M. François Roch, Syndic, Perroy	
M. Christophe Lanz, Syndic Roche	
M. Jean-Daniel Carrard, Syndic, Yverdon-les-Bains	
Mme Christine Chevalley, Syndique, Veytaux	
M. Laurent Wehrli, Syndic, Montreux	

En plus du Comité, les autres organes de l'UCV sont : un Conseil des 50, un groupe des villes et un groupe des bourgs et villages. Voici les représentants de notre district :

Conseil des 50 :

Mme Fabienne Coderey, Syndique, Berolle  
 M. Georges Rime, Syndic, Cossonay  
 M. José-Manuel Fernandez, Syndic, Etoy  
 M. Bernard RoCHAT, Syndic, Lavigny  
 M. Pierre Lanthemann, Syndic, Romanel-sur-Morges

Groupe des bourgs et villages :

Mme Laurence Cretegny, Syndique, Bussy-Chardonney  
 M. Michel Dubois, Syndic, Saint-Oyens

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'UCV (1 séance).

Mme Anne-Chr. Ganshof a également eu recours au service mis gratuitement à disposition au niveau de la gestion financière publique dans le cadre de l'étude d'une hausse du taux d'imposition.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 2'121.75.



## AdCV (Association de Communes Vaudoises)

Le Comité se compose de la manière suivante :

Mme Joséphine Byrne-Garelli, Rolle	Présidente
Mme Carine Tinguely, Municipale, St-Prex	Vice-Présidente
M. Pierre Stampfli, Chavannes-de-Bogis	Vice-Président
M. Yves Raboud, Municipal, Corseaux	Trésorier
M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal, Aubonne	
M. Jean-Yves Thévoz, Syndic, Daillens	
M. Andreas Sutter, Municipal, Tolochenaz	
M. Michel Buttin, Mex	
M. Hans Rudolf Kappeler, Député, Prangins	

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'AdCV (1 séance).

L'AdCV, qui compte 71 Communes membres fin 2018, est l'une des deux organisations faitières avec l'UCV qui défend les intérêts des Communes. L'AdCV concentre ses efforts dans 4 domaines : la péréquation, l'aménagement du territoire, le scolaire/parascolaire et la police. Ses actions sont soutenues par un socle commun : la défense de l'autonomie communale et par un toit commun : la pérennité des finances communales.

M. Pierre Siegwart a participé au groupe de travail chargé d'étudier une hausse de la cotisation. L'Assemblée générale a accepté dans sa séance du 28 juin 2018 une augmentation linéaire de 30 centimes par habitant.

Notre cotisation s'est montée à CHF 2'475.20.

## Promotion de la Commune

### Vufflinfos

Le Vufflinfos a été distribué fin janvier et début septembre. Son impression couleur sur papier glacé est toujours confiée à une imprimerie de Morges.

Les sociétés locales et divers groupements régionaux (Paroisse, Passeport-vacances, Protection civile district de Morges) ont été contactés pour insérer un article dans l'édition du mois d'août/septembre.

### Site internet

Le site internet est régulièrement mis à jour. Il est une source d'informations diverses pour ses visiteurs.

En 2018, il a été modifié pour adapter automatiquement la mise en page en fonction de la taille des écrans, pc, tablette ou téléphone portable.

Son guichet en ligne offre toujours la possibilité d'effectuer certaines démarches administratives au niveau du contrôle des habitants et surtout de passer commande de bois de feu ou de vin de Commune lors de la souscription ou de s'inscrire à la Journée de Commune qui a lieu chaque année le 2<sup>ème</sup> dimanche du mois de septembre.

### Page Facebook

La page Facebook « Vufflens-le-Château officiel » est régulièrement alimentée par les annonces de manifestations, les photos de ces dernières et des informations diverses.

## **15 Affaires culturelles et loisirs**

### Sociétés locales

Notre Commune compte cinq 5 sociétés locales actives : Le chœur d'hommes « La Concorde », la Société de Jeunesse Vufflens-Chigny, la Gym-dames, l'Association du Marché villageois et l'Association des Parents d'Elèves de Vufflens-le-Château et Environs (APEVE).

La Municipalité soutient les sociétés locales par des subventions annuelles et la mise à disposition gratuite des locaux communaux.

### **Centre Aquatique Région Morges SA**

#### **Conseil d'administration**

M. Vincent Jaques, Syndic, Morges, Président  
 M. Eric Züger, Municipal, Morges  
 M. Luc Maurer, Syndic, Clarmont  
 Mme Anne-Chr. Ganshof, Syndique, Vufflens  
 Mme Monica Favre, avocate, experte fiscale fédérale  
 M. Michel Bourquin, responsable PPP à l'EPFL  
 M. Ivo Wuthier, avocat

Le représentant de la Municipalité aux assemblées générales est M. Pierre Siegwart (1 séance).

Le 27 novembre 2018, le projet de futur centre aquatique a enfin été dévoilé. Le lauréat sélectionné au terme d'une longue procédure de marché est le groupement Les Bains du Parc piloté par le bureau morgien Cougar Management SA. C'est en 2019 que notre Commune devra se déterminer sur sa participation financière à ce projet.

### **Autres sociétés/associations**

Bien qu'un règlement communal donne la possibilité d'obtenir des subventions pour les études musicales, aucune demande ne nous a été soumise en 2018.

La Municipalité soutient le Passeport-vacances Morges et environs en lui accordant CHF 75.- par enfant de Vufflens-le-Château ayant acheté un passeport, soit 12 pour 2018. Mme Maria-Pia Dubey a assisté à l'assemblée générale et elle est membre du Conseil des représentants des Communes.

## **16            Tourisme**

### **Association Morges Région Tourisme**

Le tourisme du district de Morges est géré par l'association « Morges Région Tourisme » créée en mai 2014 par 54 Communes du district.

#### **Comité**

M. Yves-Etienne Kahn	Président
M. Stéphane Porzi	Vice-Président
M. Vincent Jaques	Syndic de Morges
M. Jean-Luc Bovey	Représentant des produits du terroir
M. Félix Pernet	Président des Vins de Morges
M. Oscar Cherbuin	Directeur de l'ARCAM
M. François-Philippe Devenoge	Président du groupement d'animation de La Sarraz

La Municipalité est représentée par M. Pierre Siegwart aux assemblées générales (1 séance).

L'association a élaboré une stratégie touristique régionale 2015-2020 et se consacre à la promotion de nombreuses manifestations organisées au sein du district de Morges, ainsi qu'aux réflexions liées aux projets de maisons du tourisme.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 2'652.-.

### **Autres**

Notre Commune est également membre de Vaud Rando.

Comme chaque année, elle a parrainé la Fête de la Tulipe en finançant un massif de 500 bulbes pour un montant de CHF 150.-.

## 17 Sports

La Municipalité soutient les clubs sportifs de la région par un versement annuel sur demande de de CHF 50.- par enfant du village membre.

## 18 Transports publics

Les transports régionaux sont financés par les Communes du bassin versant selon un système de coefficients tenant compte de l'offre de transports pour chacune des Communes. Notre participation s'est montée à CHF 77'029.90 pour l'exercice 2018.

### MBC SA

Les Communes le long de la ligne ferroviaire du Bière-Apples-Morges ont droit à deux représentants au Conseil d'administration des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA. Il s'agit de MM. Jacques-Henri Burnier et Christian Croisier.

La Municipalité est représentée par M. Philippe Henriod à l'assemblée générale des MBC (1 séance).

Il a également participé à plusieurs séances concernant les 2 passages à niveau Gare et Vignes ainsi que le quai de la gare. Les travaux ont été exécutés en 2018.

## 19 Service informatique

En 2018, nous avons acquis un ordinateur portable supplémentaire pour le contrôle des comptes par la commission des finances.

Le montant mis au budget concerne des abonnements et contrats de licence et maintenance de l'équipement existant.

## 2 FINANCES

En 2018, des études et analyses importantes ont été effectuées sur notre état financier et la nécessité d'augmenter le taux d'imposition. En séance du 29 octobre 2018, le Conseil général a accepté la proposition d'une hausse de 5 points.

Après une période de 6 ans, nous avons changé de fiduciaire.

En plus des travaux sur le budget et les comptes, la Municipalité invite chaque année la commission de gestion et finances à une sortie en relation avec un poste budgétaire. En 2018, nous avons été reçus par les MBC pour une visite des locaux et un exposé sur le fonctionnement et les projets futurs de l'entreprise.

### **Dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de CHF 15'000.- par rubrique budgétaire :**

- Compte 353.315 : Remplacement du système MCR (Mesure, Commande, Régulation) de la chaufferie de la Maison de Commune suite au passage à la téléphonie numérique pour un montant de CHF 9'935.30.
- Compte 43.314 : Notre participation à raison de 50% aux travaux de mise en conformité du passage à niveau des Vignes pour un montant de CHF 5'907.90 non prévu au budget.

### **Autorisation de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas :**

- Pas utilisée.

### **Autorisation d'acquisition de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas :**

- Pas utilisée.

### **Autorisation de plaider :**

- Pas utilisée.

### **3 DOMAINES ET BATIMENTS**

#### **31 Terrain**

La surface agricole de la Commune est de 14,93 hectares. Les terrains sont loués de manière équitable aux entreprises agricoles de notre village.

#### **32 Forêts**

Nos forêts se situent dans les ravins de la Morges. Elles sont régulièrement entretenues. Elles nous permettent de mettre en vente du bois de feu. En 2018, 6 stères de bois non sciés et 39 stères sciés ont été vendus aux habitants.

La gestion et l'exploitation de nos forêts sont gérées par le triage Ballens - Mollens qui prend en charge également 15 autres Communes dont Morges.

Le budget est établi par notre garde-forestier lequel tient compte des travaux susceptibles de recevoir des subventions du Canton au mieux des intérêts du Cercle forestier.

#### **33 Vignes**

La vigne de Commune de 4'215 m<sup>2</sup>, située en Jérusalem, est exploitée en location par la Maison Perey Vignerons-encaveurs. Cette surface viticole est appelée également « vigne des célébrités ».

Une vente du vin est réalisée par souscription et sa distribution est assurée à nos citoyens dans le courant de juin. En 2018, 58 cartons de 6 bouteilles de vin blanc élevé par la Cave de la Côte à Tolochenaz et 38 cartons de 6 bouteilles de vin rouge élevé par Perey Vignerons-encaveurs ont été vendus aux habitants.

#### **35 Bâtiments communaux**

##### **Utilisation des locaux communaux**

La grande salle de la Maison villageoise peut être louée par les habitants à un tarif préférentiel et aux personnes de l'extérieur moyennant certaines conditions.

Le local du Blétru, situé dans l'abri de protection civile, peut être loué par les habitants de la Commune exclusivement et sous certaines conditions.

L'accueil des élèves pour le petit déjeuner, le repas de midi et le goûter est géré par l'APEVE. Le petit déjeuner et le repas de midi sont organisés dans la salle d'école au rez-de-chaussée qui a été transformée en salle d'accueil avec cuisine, tables, chaises et équipement adéquat. Le goûter, du lundi au vendredi sauf le mercredi, se passe dans une salle de classe transformée au 1<sup>er</sup> étage.

L'APEVE doit faire face à une augmentation régulière de la demande d'accueil pour toutes les plages organisées.

La grande salle, la salle du Blétru, ainsi que celles du Curbit (local des votations), du Conseil et l'ancienne salle de classe de la Maison villageoise sont régulièrement mises gracieusement à disposition des sociétés locales, de la Paroisse, du SIS, du Vufflens Jazz Band, de l'Atelier de Théâtre Biloko, etc. ainsi que des associations intercommunales dont fait partie la Commune.

Le programme d'occupation de ces locaux a été comme d'habitude très chargé en 2018. En plus des réservations pour les sociétés locales, nous avons facturé 6 locations pour la grande salle et 6 pour le local du Blétru.

#### **352 Maison villageoise**

Un ponçage et une nouvelle application de peinture ont été exécutés sur les cadres et portes débouchant sur la grande salle.

Les portillons donnant accès aux tables et matériel stockés sous la scène ont été renforcés par un système de roulettes. Un portillon complet a dû être remplacé.

Quelques chariots pour tables ont complété l'équipement de rangement actuel.

### **353 Maison de Commune**

La gestion de la location des 3 appartements reste confiée à une régie spécialisée.

Suite au passage à la téléphonie numérique, le système de télégestion de Serisa Télébat SA a dû être entièrement modernisé pour la commande à distance de la régulation et du système d'alarme du chauffage.

### **354 Eglise**

Il n'y a pas de travaux particuliers réalisés en 2018.

Une étude complète, en collaboration avec les services du Canton et une entreprise spécialisée, a été réalisée en 2018 pour la restauration de la sonnerie, de l'horloge et de la technique du clocher de notre Temple, la dernière modernisation datant d'environ 1930. Une cloche est classée. Elle date de 1481 au moyen Age. L'autre est plus récente et date de la construction du Temple en 1863.

### **355 Complexe scolaire**

Comme chaque année, l'entretien des extérieurs du collège a été confié à un paysagiste de la place. Différents stores ont été remplacés ou réparés pour une somme de CHF 6'500.00 en 2018.

Les trois salles de classe actuellement occupées de notre collège ont été équipées d'écrans tactiles interactifs. Une installation Wifi a été également installée dans le collège. Les dépenses, prévues au budget 2018, se sont montées à CHF 47'996.15.

Pour les travaux extérieurs, nous avons fait procéder au remplacement du grillage vers le terrain de basket. Les rondins du pourtour des pistes de pétanque ont été changés et une réfection complète des deux massifs à l'entrée du collège a été effectuée.

## **4 TRAVAUX**

### **41 Service de l'urbanisme**

La Loi cantonale oblige les Communes à réviser leur PGA (Plan général d'affectation) et le mettre en conformité d'ici fin juin 2022. La Municipalité a mandaté un bureau d'urbanisme pour la réalisation d'une pré-étude visant à définir une stratégie pour le redimensionnement de sa zone à bâtir et l'orientation de son développement urbanistique pour les 15 prochaines années.

### **42 Police des constructions**

#### **Police des constructions**

La Municipalité a décidé de changer de mandataires pour effectuer les contrôles de conformité des projets de constructions, des dossiers thermiques, des diagnostics amiante et toutes les mesures de prévention exigées par la législation ainsi que le contrôle final des constructions.

9 permis de construire/démolir, dont 5 pour des projets avec mise à l'enquête publique, ont pu être délivrés en 2018.

7 permis d'habiter/utiliser, dont 6 pour des dossiers ayant fait l'objet d'une mise à l'enquête publique, ont été délivrés en 2018.

#### **Protection des arbres**

4 autorisations ont été délivrées en 2018 pour l'abattage de divers arbres protégés selon les dispositions du règlement communal.

### **43 Routes**

Comme l'année précédente, le nettoyage des routes a été effectué 1 fois juste avant Pâques au moyen d'une grande balayeuse. Les trottoirs et les bords de routes ont été nettoyés 4 fois avec une balayeuse plus petite. Ces travaux sont effectués par 2 entreprises spécialisées.



La 3<sup>ème</sup> étape du changement des ampoules à vapeur de sodium par des LED, qui concerne la route du Perreret et le chemin des Vignes, a été effectuée en 2018.

Les verres du projecteur du château ont dû être changés à deux reprises.

La bordure du trottoir à la hauteur de la route du Village 20 a été réparée suite aux dégâts occasionnés par le passage de véhicules lourds.

Un panneau d'interdiction de parquer, sauf accès au cimetière et à la Cure, a été posé devant l'entrée du cimetière.

Les banquettes du chemin du Pont de Vaux ont été remises en état par la pose de tout-venant.

Le véhicule Aebi, avec notre employé communal, ont été mis à disposition pour une démonstration à la Commune de Lucens.

Un couvercle de chambre d'eaux usées au chemin de la Rochette a dû être réparé et un anneau en béton ajouté pour surélever la chambre.

Des modérateurs provisoires à l'essai ont été posés sur la route du Village entre le carrefour du Carolet et le chemin du Marais de début octobre à fin novembre.

Le salage des routes de la Commune de Denens a été effectué en fonction de la météo selon la convention signée en 2017.

#### **44 Parcs, promenades, cimetière**

Les travaux d'entretien de la végétation ont été assurés comme chaque année par un paysagiste de la place.

La grande laurelle de l'entrée de la salle du Curbit a été abattue.

Un ensemble d'arrosage, comprenant moteur, pompe et cuve, a été acquis pour faciliter le travail de l'employé communal.

La tonnelle de la Place du Village a été repeinte.

#### **45 Ordures ménagères et décharge**

##### **Valorsa SA**

Depuis 1969, la société Valorsa, située à Penthaz, a reçu le mandat au travers d'une convention d'aider notre Commune à gérer ses déchets. Comme pour les 101 Communes situées entre l'Ouest lausannois et la Vallée-de-Joux, notre Commune dispose d'un appui technique et administratif pour trouver les meilleures solutions possibles afin d'éliminer les déchets en respectant la législation.

Le district de Morges a droit à trois représentants au Conseil d'administration dont voici sa composition :

M. Jean-Daniel Luthi de Bussigny, Président, représentant de l'Ouest Lausannois

M. Bernard Rochat de Les Charbonnières, vice-Président, représentant du Jura-Nord vaudois

Mme Patricia Zurcher de Renens, représentante de l'Ouest Lausannois

M. Patrick Agassis de Mont-la-Ville, représentant de Morges

M. Philippe Besson de Penthaz, représentant du Gros-de-Vaud

M. Pierre Bruni de Bercher, représentant du Gros-de-Vaud

M. Bernard Ebener de Cossonay, représentant de Morges

M. Frédéric Gabriel de Lonay, représentant de Morges

M. Pierre Hämmerli de Cheseaux-sur-Lausanne, représentant de Lausanne

La Secrétaire hors Conseil est Mme Corinne Costa.

La Municipalité est représentée par M. Philippe Henriod à l'assemblée générale de Valorsa (1 séance).

Le périmètre Valorsa collabore avec la DGE (Direction générale de l'environnement) et les 8 autres entités vaudoises en charge des déchets. Les Présidents des Conseils d'administration et les Directeurs se rencontrent plusieurs fois par année afin de coordonner leurs actions et trouver les meilleures solutions, tant au niveau des coûts que de la stratégie de gestion des déchets.

Notre Commune a reçu de nombreuses informations au cours de l'année et a pu profiter des conseils avertis de l'équipe de Valorsa qui compte 5 collaborateurs administratifs et 10 collaborateurs gestionnaires de déchets. La surveillance des sacs taxés, les analyses et projets de déchèteries, ainsi que les autopsies des poubelles font partie de ces prestations gratuites pour les Communes du périmètre de gestion des déchets.

2018 fut une année marquée par des réorganisations des filières et des travaux dans les bâtiments. La déchetterie intercommunale et surtout le centre d'équarrissage ont été rénovés de manière conséquente. Le site reste à la disposition des Communes-actionnaires. Il se doit d'être à même de gérer des tonnages conséquents des déchets urbains des plus de 200'000 personnes concernées par le périmètre. Parallèlement, le bureau de Valorsa répond à tous les points spécifiques à la gestion des déchets. La collaboration avec notre Commune se passe de manière efficace et agréable, le personnel étant à disposition pour nous épauler dans nos problématiques journalières.

#### Quantités de déchets récoltés sur le territoire de notre Commune

Genre de déchets	2015/tonnes	2016/tonnes	2017/tonnes	2018/tonnes
Ordures ménagères	87.20	88.85	88.59	92.36
Déchets végétaux	165.00	118.00	169.10	121.00
Déchets méthanisables	49.00	66.28	74.86	72.49

La taxe a été maintenue à CHF 70.- pour l'année 2018.

Au niveau des mesures sociales, les parents de 16 jeunes enfants ont bénéficié de sacs gratuits pour un total de 120 rouleaux de 17 litres.

Nous n'avons pas organisé de journée « Coup de balai printanier » en 2018.

Une vente de sacs de compost a été mise sur pied le 17 mars 2018. 9 sacs de 20 litres et 92 sacs de 40 litres ont été commandés.

Nos citoyens sont toujours respectueux du système mis en place. On ne relève pas de déchets sauvages.

#### Collecte des déchets méthanisables

Près de 70 Communes sont affiliées à Ecorecyclage et livrent leurs biodéchets à Lavigny, soit près de 40% de la population vaudoise (290'000 habitants).

60% des Communes clientes privilégient comme nous le mode de collecte en porte-à-porte facilitant ainsi le tri des déchets pour les ménages sans voiture.

La qualité des déchets livrés sur site a un impact direct sur le bon fonctionnement des installations, sur la production de biogaz et celle des engrais organiques. Bien que l'usage du sac compostable soit en nette augmentation dans les arrivages, il subsiste toutefois une quantité non négligeable d'indésirables (plastique, fer, aluminium, etc.).

## **46 Réseaux d'égouts, d'épuration**

### ERM

Nous faisons partie de l'ERM (Association intercommunale pour l'Épuration des eaux usées de la Région Morgienne) qui regroupe 14 Communes.

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

M. Christian Maeder, Syndic, Ecublens	Président
M. Jean-Jacques Aubert, Municipal, Morges	Vice-Président
Mme Juliette Reda, Municipale, Bussy-Chardonney (remplacée par Mme Sandra Petit en décembre)	
M. Jérôme Azau, Municipal, Préverenges	
M. Salvatore Guarna, Syndic, Tolochenaz	

La Municipalité a été représentée au Conseil intercommunal par M. Philippe Henriod (3 séances) qui fait partie également de la commission des finances.

Mme Anne-Ch. Ganshof et M. Philippe Henriod ont également participé à 2 séances concernant le financement du collecteur du nouveau quartier Eglantine à Morges.

### **Réseau communal**

Un curage et passage de caméra a été réalisé dans le bas de la route du Village, aux chemins du Curbit, de la Balle, de la Glacière et des Vignes jusqu'à la Gare.

Profitant des travaux le long de la route du Village, nous avons changé la canalisation d'eaux claires au carrefour du chemin de Pont de Vaux.

Suite à ces travaux, nous avons également posé une chambre eaux claires au chemin du Verger afin d'être en conformité avec les écoulements EC et EU du quartier.

Il a également été créé une chambre EC au chemin du Pont de Vaux ainsi qu'une à la route du Village à la hauteur du Crêt-des-Pierres.

## **5 INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES**

### **51 Enseignement primaire**

#### **Etablissement primaire de Morges-Ouest**

Lors de la rentrée d'août 2018, l'Etablissement primaire de Morges-Ouest a accueilli 851 élèves provenant des Communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vufflens-le-Château qui ont été répartis dans 45 classes de 1 à 8P. 15 élèves de 7 et 8P de Vufflens ont fréquenté le Collège de la Burtignière. L'effectif global des élèves n'a pas changé de manière significative par rapport à l'année scolaire précédente. L'enseignement est assuré par 90 maîtresses et maîtres qui sont encadrés par un Conseil de direction composé de quatre doyennes et du directeur.

La Direction, qui se trouve dans le collège de la Burtignière, est assumée par M. Pierre-Alain Cordey.

En promotion de la santé, le thème des écrans numériques et celui de la résolution de conflits ont été abordés. Différentes activités ont été proposées aux élèves, aux enseignants et aux parents. Les élèves de 8P ont eu l'occasion d'assister à un spectacle de la troupe Le Caméléon « Tous unis, tous pourris » sur le thème du cyber-harcèlement.

En automne, les classes de 7-8P ont participé au « Festival de la Salamandre ». Pour cette première édition avec les écoles, ce festival a accueilli tous les élèves au théâtre de Beausobre. Ils ont pu participer à des ateliers pratiques animés par des professionnels et assister à la projection d'un film sur les animaux en hiver en présence du réalisateur.

#### **Classes du collège de Vufflens**

Lors de la rentrée d'août 2018, notre collège comptait 55 élèves, dont 48 de Vufflens, et 10 enseignantes répartis dans 3 classes multi-âges.

En janvier, les élèves de 1-2P ont assisté à une pièce de théâtre intitulée « Loup y es-tu ? ». Grâce à des personnages hauts en relief, les jeunes spectateurs ont été invités à se questionner sur les interdits et les a priori.

En début d'année scolaire, une auteure s'est rendue dans les classes de Vufflens dans le cadre du « livre sur les quais ».

Au mois de septembre, les élèves ont été invités par un arboriculteur de Tolochenaz à cueillir des pommes dans ses vergers. Suite à cette abondante cueillette, les enseignantes ont organisé de nombreuses activités autour des pommes.

Le mois de décembre fut très animé au niveau des spectacles :

Les 1-2P ont pu s'émerveiller devant un délicieux conte russe « Grichka le petit âne ». Ce moment magique a ravi les élèves tant par les décors que par la musique qui accompagnait le récit.

Les 3-4P sont allés au théâtre de Beausobre pour assister à un spectacle de marionnettes proposé par le Diabolo Festival « Du Vent dans la tête ». Les deux comédiens leur ont offert une balade philosophique et poétique qui a enchanté petits et grands.

Enfin les 5-6P se sont déplacés à la grande salle de Tolochenaz pour prendre part au « Contes spontanés », un spectacle interactif où les élèves ont pu influencer et changer le cours d'histoires folles.

## ASIME

L'Asime, Association scolaire intercommunale de Morges et environs, est composée de 9 Communes : Morges, Aclens, Bremblens, Chigny, Echichens, Lully, Romanel-sur-Morges, Tolochenaz et Vufflens-le-Château. Les 9 Communes réunissaient 24'013 habitants au 31 décembre. Ce chiffre croît régulièrement chaque année. Depuis plusieurs années, le nombre d'élèves oscille entre 2'400 et 2'500. Au 31 décembre, 107 élèves de Vufflens-le-Château fréquentaient l'école publique.

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

Mme Isabelle Bonvin, Municipale, Romanel-sur-Morges	Présidente, Affaires générales
Mme Françoise Wüthrich, Syndique, Aclens	Vice-présidente, Camps et sports
Mme Maria-Pia Dubey, Municipale, Vufflens-le-Château	Transports
M. Giuseppe Biancaniello, Municipal, Echichens	Bâtiments scolaires Couronne morgienne
M. Philippe Deriaz, Municipal, Morges	Bâtiments scolaires Morges
Mme Sylvie Podio, Municipale, Morges	Santé
M. Andreas Sutter, Municipal Tolochenaz	Finances

Le Comité de direction s'est réuni à 12 reprises durant l'année. Les directeurs des 3 établissements scolaires ont participé à 11 reprises à la première partie de ces séances. Le Comité de direction a chargé 3 groupes de travail de se concentrer sur la gestion des locaux scolaires, les travaux du Centre Barbey et la réorganisation du cabinet dentaire scolaire.

## Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises durant l'année et a traité entre autres le préavis sur le règlement du Conseil intercommunal.

M. Pierre Siegwart représente la Municipalité (2 assemblées).

## Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est composé de 24 membres issus à parts égales des 4 quarts suivants : les parents, les professionnels de l'école, la société civile et les autorités. Mme Maria-Pia Dubey en assume la Présidence.

Le Conseil d'établissement s'est réuni à 3 reprises en 2018.

C'est cet organe qui décide notamment des deux demi-journées de congé.

## **52 Enseignement secondaire**

Au premier octobre 2018, l'Etablissement secondaire de Morges Beausobre comptait 698 élèves répartis dans 35 classes, dont 32 élèves de Vufflens-le-Château.

L'enseignement est assuré par 82 maîtresses et maîtres. M. Luc Schlaeppli en assume la Direction.

## **58 Temples et cultes**

La Municipalité, représentée par M. Pierre Siegwart, a participé aux différentes assemblées des paroisses protestante (2) et catholique (1). De même, elle organise la traditionnelle collation de vin chaud et thé à la salle paroissiale au sortir du culte de Noël des enfants à Vufflens-le-Château.

Notre Commune a participé aux frais de service des organistes et à divers frais d'exploitation de salles de paroisses protestantes voisines pour un montant de CHF 2'187.-, ainsi qu'aux frais de cultes et aux investissements de la paroisse catholique pour un montant de CHF 11'416.-.

## 6 SECURITE PUBLIQUE

### 60 Police

Le maintien de la sécurité et de l'ordre public est assuré par la Police cantonale qui peut soutenir notre Commune avec les entités d'appui suivantes : Répondant de proximité, Poste mobile de gendarmerie, Gérant de sécurité, Gendarmerie mobile, Bureau de la législation, Radar, Prévention routière et Groupe judiciaire de la police de sûreté.

Une rencontre avec les représentants de la police cantonale est organisée chaque année.

Durant l'année 2018, les infractions au patrimoine sont en très légère augmentation à cinq vols par effraction (deux vols en 2017).

Notre participation aux coûts de la Police cantonale se monte à CHF 149'989.- (acomptes 2018 plus décompte final 2017).

### 61 Police communale

La Municipalité mandate une entreprise de sécurité privée pour la surveillance des bâtiments communaux avec des rondes effectuées de nuit. Pour la prévention routière, elle installe régulièrement un radar notamment devant l'école et le long de la route villageoise.

L'entreprise de sécurité coûte CHF 3'392.-.

### 62 Office de la population

#### Evolution de la population

Selon le relevé officiel, notre Commune comptait 884 habitants dont 717 suisses et 167 étrangers au 31 décembre 2017.

Ces chiffres nous sont communiqués par le Canton en fonction du RCPers (Registre Cantonal des Personnes) à qui nous faisons parvenir toutes les mutations et d'Infostar (Registre de l'Etat civil) qui nous transmet les mutations d'état civil.

Les personnes dont la demande initiale de permis est en cours de traitement et celles au bénéfice d'un permis L ne sont pas comptées dans cette statistique annuelle.

Nombre de mutations enregistrées durant l'année 2018 :

- 76 arrivées
- 77 départs
- 8 changements d'adresse à l'intérieur de la Commune
- 6 naissances
- 6 décès
- 4 mariages, 3 séparations, 2 divorces

A la suite de ces mutations, le nombre d'habitants au 31 décembre 2018 s'élevait à 886 dont 699 suisses et 187 étrangers.

#### Cartes d'identité et passeports

15 demandes de carte d'identité ont été traitées en 2018.

Les demandes groupées passeport + carte d'identité sont traitées directement par le Centre de biométrie à Lausanne.

### 65 Service Incendie et secours

#### SIS Morget y compris DAP Vufflens-Chigny

Le Comité de direction est composé comme suit :



M. Roger Burri, Municipal, St-Prex Président  
 M. Jean-Marc Landolt, Municipal, Echandens  
 Mme Anne-Catherine Aubert-Despland, Municipale, Morges  
 M. Charles-Henry De Luze, Syndic, Chigny  
 M. Peter Lüthi, Municipal, Villars-s/Yens  
 M. Yves Schopfer Municipal, Vaux-s/Morges  
 M. Dani D'Ascoli, Municipal, Aclens  
 Major Eric Henry, Commandant du SIS Membre consultatif

Le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 s'est tenu le 7<sup>e</sup> rapport de promotion du SIS Morget qui a été marqué par le départ à la retraite du Commandant Eric Henry remplacé par le Major Thierry Charrey.

En 2018, la Municipalité était représentée par M. Pierre Siegwart au Conseil intercommunal (2 séances) ainsi que dans une commission sur la réorganisation du SIS Morget.

L'organe d'intervention Vufflens-Chigny est organisé comme suit :

2 officiers	Chef OI	Plt Nicolas Desarzens Lt Frédéric de Luze
4 sous-officiers		Sgt Olivier Vuffray Cpl Stéphane Bauchière Cpl Cédric Blaser Cpl Jean-Charles Bensadoun

15 sapeurs, dont 3 femmes.

Ce détachement d'appui a effectué 4 exercices et 4 cours de cadre. Il est intervenu directement sur Vufflens-Chigny dans 2 inondations et dans un sauvetage de personne. Il a également été actif en appui à 4 services funèbres et dans le bon déroulement du marché artisanal de Vufflens.

Il fait partie du SIS Morget qui est composé de 29 Communes de la région morgienne et 348 sapeurs-pompiers volontaires dont 35 femmes sous le commandement du Major Eric Henry, qui a été remplacé par le Major Thierry Charrey au 1<sup>er</sup> décembre 2018.

En 2018, le SIS Morget est intervenu à 343 reprises (333 en 2017).

La participation financière de notre Commune à cette association s'est montée à un coût de CHF 33.50 par habitant en 2018 (32.28 par habitant en 2017).

Le SIS Morget verse un loyer de CHF 8'800.- pour la location du local pompier situé vers l'abri de la protection civile du collège du village.

## 66 Protection civile

### Protection civile District Morges

Notre Commune est intégrée à l'organisation du District de Morges. Elle regroupe les 62 Communes du district, soit un bassin de presque 80'000 habitants.

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

M. Philippe Guillemain, Syndic, Lonay, Président  
 Mme Marylin Sieber, Municipale, Orny  
 M. Marc Morandi, Municipal, Féchy  
 M. Roger Burri, Municipal, Saint-Prex  
 M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, Vufflens-le-Château  
 M. Jean-Louis Bapst, Municipal, L'Isle  
 M. Olivier Jeanneret, Municipal, Tolochenaz

En 2018, La Municipalité était représentée par M. Pierre Siegwart au Conseil intercommunal (2 séances).

Le commandement de cette grande organisation est assuré par le Lt col Marc Dumartheray.

Le bataillon est composé de 687 incorporés, comprenant des porteurs de pager avec un délai d'intervention d'une heure et des astreints avec un délai d'intervention de six heures.

Notre participation financière a représenté un montant de CHF 19.80 par habitant (2017 : CHF 19.50 par habitant).

## **67 Police du Commerce**

### **Manifestations - Permis temporaires**

Des autorisations de manifestations et des permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques ont été délivrés pour :

- La soirée à thème organisée par la Jeunesse Vufflens-Chigny le 27 janvier 2018
- Le repas de soutien organisé par le chœur d'hommes « La Concorde » le 9 février 2018
- La course aux œufs organisée par la Jeunesse Vufflens-Chigny le 1er avril 2018
- Les soirées annuelles du chœur d'hommes « La Concorde » les 18, 20, 21 et 22 avril 2018
- Morges-Bouges 2018, marche passant par Vufflens le 4 mai 2018
- Le giron choral de la Morges les 25 et 26 mai 2018
- Le marché artisanal le 16 juin 2018
- La randonnée cycliste de la Côte organisée par le Cyclophile Morgien le 2 septembre 2018.

## **7 AFFAIRES SOCIALES**

### **71 Service social**

#### **ARASMAC (y compris AJEMA)**

L'ARASMAC, Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay, regroupe les 62 Communes du district de Morges.

Le réseau AJEMA est le réseau d'Accueil de Jour des Enfants de la région Morges-Aubonne. Le réseau propose trois types d'accueil, à savoir l'accueil collectif préscolaire (crèches), l'accueil collectif parascolaire (UAPE) et l'accueil en milieu familial (AMF). L'AJEMA est un but optionnel de l'ARASMAC auquel notre Commune a adhéré.

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

Mme Sylvie Podio, Municipale Morges, Présidente  
 Mme Ruth Muller, Municipale, Pampigny, Vice-Présidente  
 Mme Nicole Baudet, Municipale, Cossonay  
 M. Pascal Lincio, Municipal, Aubonne  
 Mme Tania Séverin, Municipale, Etoy  
 Mme Carine Tinguely, Municipale, St-Prex  
 Mme Thi Ngoc Tu Wüst, Municipale, Préverenges

Le Directeur de cette grande association régionale est M. Daniel Vouillamoz.

En 2018, la Municipalité était représentée par M. Pierre Siegart au Conseil intercommunal (2 séances).

Nos participations financières en 2018 se sont élevées à CHF 26'638.- pour l'ARASMAC et CHF 82'208.- pour l'AJEMA (acomptes 2018 + décomptes finaux 2017).

Les décomptes finaux 2018 nous parviendront dans le courant de l'année 2019.

#### **Vufflantine**

La Vufflantine assure le service de 3 repas par jour les lundi, mardi, jeudi et vendredi soit le « petit déj », le repas de midi et le goûter. Les structures offrent ainsi une prise en charge des enfants de 7h00 à 18h30. Le mercredi, seul le « petit déj » est proposé.

Les 43 enfants de 35 familles de Vufflens-le-Château ont consommé 5'892 repas (en augmentation de 33,27%) représentant le 85,85% du nombre de repas servis par la cantine.

## **FONDATION DE LA CÔTE**

En tant que fondation de droit privé d'utilité publique, la Fondation de la Côte est chargée de mettre en œuvre, sur le district de Nyon et une partie du district de Morges, la politique d'aide et de soins à domicile et de déployer des mesures en matière de promotion de la santé et de prévention découlant de la Loi sur l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD).

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

Mme Isabelle Monney, Municipale, Gland, Présidente  
 M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal, Aubonne, Vice-Président  
 M. Pierre-Alain Chollet, Président de l'Entraide familiale de Rolle & environs  
 M. Denys Jaquet, Syndic, Rolle  
 M. René Perruchoud, Président de l'Entraide familiale de Gimel-Aubonne & environs  
 Mme Sylvie Podio, Municipale, Morges  
 Mme Evelyne Pfister-Jakob, Municipale, Founex  
 Mme Stéphanie Schmutz, Municipale, Nyon

La Fondation de La Côte gère 9 centres médico-sociaux (CMS), un centre de moyens auxiliaires avec un service Sécutel, un bureau de coordination des transports pour les personnes à mobilité réduite et l'Espace Prévention sur la région de La Côte.

Notre Commune est rattachée au CMS de Morges-Ouest.

Pour notre Commune, le montant s'est élevé en 2018 à CHF 79'054.- soit CHF 94.- par habitant.

### **Aide et soins à domicile**

La mission générale est d'aider les personnes dépendantes ou atteintes dans leur santé à rester dans leur lieu de vie. Pour ce faire, elle assure la fourniture de prestations pour promouvoir, maintenir ou restaurer leur santé, maximiser leur niveau d'autonomie, maintenir leur intégration sociale et faciliter l'appui de leur entourage.

Parmi les prestations : soins infirmiers, soins d'hygiène et de confort, ergothérapie, aide au ménage, repas à domicile, transports pour personnes à mobilité réduite.

### **Espace Prévention Morges-Aubonne**

Rattaché à la Fondation de La Côte, l'Espace Prévention de La Côte est un acteur régional du dispositif de prévention et de promotion de la santé du Canton de Vaud.

Les EP s'adressent à tous, de la petite enfance aux seniors. Des équipes de professionnels proposent des informations et des activités sur :

- L'amélioration de l'alimentation
- La promotion de l'activité physique
- La gestion du stress
- La santé des femmes
- La prévention dans la petite enfance
- La prévention des dépendances chez les jeunes

Lors des manifestations organisées par la société de Jeunesse Vufflens-Chigny en 2018, un travailleur social de proximité était présent pour dispenser des conseils.

Le montant pour notre Commune en 2018 s'est élevé à CHF 2'210.- soit CHF 2.50/habitant.

## **72 Prévoyance sociale**

La participation prévisionnelle de notre Commune à la facture sociale de l'Etat de Vaud pour l'année 2018 représente un montant de CHF 1'278'540.- qui couvre les subventions assurance maladie, le Revenu d'Insertion (RI) et la participation cantonale à l'assurance chômage, les subventions et aides aux personnes handicapées, les prestations pour famille et autres prestations sociales ainsi que les bourses d'étude et d'apprentissage.

Le décompte final 2018 nous parviendra dans le courant de l'année 2019. Le décompte final 2017 a représenté un remboursement (revenu extraordinaire) de CHF 214'215.- (alors que le décompte final 2016 a représenté un coût supplémentaire de CHF 176'587.-).

## **8 SERVICES INDUSTRIELS**

### **81 Service des eaux**

#### **AVM**

La gestion de l'eau et la facturation de celle-ci aux particuliers sont assurées par l'AVM, Association intercommunale d'Alimentation en eau potable du Vallon de la Morges, pour les Communes de Bussy-Chardonney, Chigny, Echichens (partie village de Monnaz), Vaux-sur-Morges et Vufflens-le-Château.

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

M. Vincent Denis, Syndic, Vaux-sur-Morges	Président
M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, Vufflens	Vice-président
M. Jean-Michel Duruz, Municipal, Monnaz-Echichens	Responsable du réseau
M. Charles-Henri de Luze, Municipal, Chigny	Responsable juridique
Mme Sandra Petit, Municipale, Bussy-Chardonney depuis le 01.07.2019	Membre

En 2018, la Municipalité a été représentée au Conseil intercommunal par MM. Philippe Henriod et Pierre Siegwart (2 séances).

M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, est délégué au Conseil d'administration de la SAGEP (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Penezzy) dont l'AVM est actionnaire (8 séances). La SAGEP a fourni 59'595 m<sup>3</sup> d'eau soit 22% sur les 273'870 m<sup>3</sup> vendus en 2018.

Toute l'eau fournie à notre population (67'971 m<sup>3</sup> en 2018 pour Vufflens-le-Château) est exclusivement de l'eau de source avec cinq provenances de pompage dans notre région proche.

Le prix de l'eau est stable, la dernière adaptation du prix de l'eau date du 1er janvier 2005.

Le réseau est surveillé phoniquement par une entreprise spécialisée, ainsi les fuites cachées sont repérées et réparées pour réduire au mieux les pertes sur le réseau.

Les compteurs vétustes sont remplacés par étapes pour facturer la quantité effective de l'eau utilisée par les particuliers.

La perte sur le réseau pour 2018 s'élève à 13.5 %, stable par rapport à 2017. Les efforts consentis tant au niveau de la surveillance (réseau de micros) que par la campagne de renouvellement des vieilles conduites commencent réellement à porter leurs fruits.

La réception des travaux pour le remplacement de la conduite de Vufflens-le-Château : chemin du Bon-chemin du Vieux Fournil a eu lieu le 11 octobre 2018.

Profitant de travaux des MBC au passage à niveau "En Jérusalem" à Vufflens-le-Château, il a été procédé à la pose d'une conduite en attente.

Seules deux fuites sont à signaler en 2018 sur le territoire de notre Commune pour un nombre total de six fuites dont trois sur le domaine privé.

### **86 Energies renouvelables**

En 2018, 24 demandes de subventionnement ont été soumises à la Municipalité dans le cadre du règlement sur le fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. 2 demandes ont été refusées.

Le versement du subside n'intervient qu'une fois les travaux réalisés, sur présentation des factures. Cela représente CHF 16'348.35 de subsides versés pour 21 demandes en 2018.

## CONCLUSIONS

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHÂTEAU

- vu le préavis N° 03/06/19 de la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des finances et de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

**de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2018**

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 13 mai 2019

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

A.-C. Ganshof

La Secrétaire :

M. Treyvaud



Adopté par le Conseil général dans sa séance du 24 juin 2019

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président :

Ph. Stalder

Le Secrétaire :

A. Etchegaray